

## DOMAINE SCIENCES ET INGENIERIE

### Licence mention STAPS

### Spécialité entraînement sportif

### Spécialité éducation motricité

<b>Responsable de la mention : M Lopes Philippe</b>	01 69 64 48 90	Mail : philippe.lopes@univ-evry.fr
Contact Inscription L1 : M Peuportier Christophe	01 69 64 48 86	Mail : christophe.peuportier@univ-evry.fr
Contact Inscription L2 : M Christian Kapfer	01 69 64 48 91	Mail : pascal.lemoing@univ-evry.fr
Contact inscription L3 : M Lopes Philippe	01 69 64 48 90	Mail : philippe.lopes@univ-evry.fr
Directeur des Études en STAPS : M Pascal Lemoing	01 69 64 48 85	Mail : pascal.lemoing@univ-evry.fr

### Objectifs et particularité de la formation

L'objectif principal est l'acquisition de connaissances pluridisciplinaires dont l'objet central est la motricité exprimée au travers des APS. Les enseignements vont donc concerner à la fois les sciences fondamentales, sciences de la vie et sciences humaines, et l'ensemble de la pédagogie et didactique des APS.

Les possibilités de poursuite d'étude sont liées aux différents parcours proposés dans la licence.

### Débouchés

#### Après le L3 :

Un étudiant peut dans le cadre de la législation actuelle enseigner les APS contre rémunération, il peut donc s'insérer dans toutes les structures qui proposent une initiation sportive. (Ecole des sports, associations, collectivités territoriales, organismes de vacances, UCPA....).

### Poursuite d'études

#### Après L2

Licence STAPS

#### Après L3

##### Parcours Education et Motricité :

Préparation au CAPEPS (Professorat EPS)

IUFM Professorat des Ecoles

Masters sciences humaines de spécialité STAPS.

##### Parcours Entraînement :

Master sciences de la vie de spécialité STAPS dans le domaine de l'entraînement et de la préparation physique.

(ex : Université d'Evry : Master spécialité Approche Scientifique de l'Entraînement).

### Organisation des études

<b>L1</b>	Tronc commun d'enseignements : Connaissances pluridisciplinaires dont l'objet central est la motricité, exprimée au travers les Activités Physiques Sportives et Artistiques
<b>L2</b> <i>(à partir du semestre 4)</i>	2 parcours : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Education Motricité</li> <li>• Entraînement sportif</li> </ul>
<b>L3</b>	2 parcours : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Education Motricité</li> <li>• Entraînement sportif</li> </ul>

### Conditions d'admission

#### En L1 :

Etre titulaire d'un baccalauréat, scientifique de préférence.

#### En L2

Etape n°1 : les étudiants doivent justifier :

- De la validation de 60 crédits ECTS d'une licence de mention STAPS.
- De la validation de leurs études, expériences professionnelles ou acquies personnels.

Etape n°2 :

- La Commission Pédagogique ou la Commission de Validation des Acquis Professionnels examinera le dossier de l'étudiant et proposera un avis de recevabilité de la demande.

#### En L3

Etape n°1 : les étudiants doivent justifier :

- Du L2 ou d'un diplôme reconnu équivalent par une réglementation nationale, permettant une inscription de plein droit conformément à l'arrêté de dénomination nationale de cette licence ;
- De la validation de leurs études, expériences professionnelles ou acquies personnels en vue de l'accès en licence.
- De la validation de 120 crédits ECTS d'une licence de mention STAPS.

Etape n°2 :

- La Commission Pédagogique ou la Commission de Validation des Acquis Professionnels examinera le dossier de l'étudiant et proposera un avis de recevabilité de la demande.

### Contrôle des connaissances

Chaque année universitaire se décompose en deux semestres d'enseignements.

Les enseignements sont organisés sous forme d'unités d'enseignements capitalisables. Une unité d'enseignements pour laquelle un étudiant aura obtenu une note égale ou supérieure à 10 est définitivement acquise.

La formation comprend des enseignements et des stages.

**Programme enseignement L3**

Unités d'enseignement	Eléments constitutifs de l'unité d'enseignement	Obligatoire	Option	Crédits	Coefficient	CM	TD
<b>Cinquième semestre</b>							
<b>UE1 Apprentissages fondamentaux</b> <i>Education motricité</i>	Expression écrite Théorie APSA 17 Théorie APSA 18	<b>a</b>		2 1 1	2 1 1		15 12 12
<b>UE 1 bis Apprentissages fondamentaux</b> <i>Entraînement sportif</i>	Expression écrite Statistique Théorie APSA 17 Théorie APSA 18	<b>b</b>		1 2 1 1	1 2 1 1		15 15 12 12
<b>UE 2 : Enseignement disciplinaire</b> <i>tronc commun</i>	Bioénergétique de l'effort Physiologie de l'exercice Anglais (activité physique et santé) Pédagogie didactique Psychologie	<b>ab</b>		2 3 3 3 2	2 3 3 3 2	15 15 15 15 15	
<b>UE 3 : Enseignement disciplinaire</b> <i>tronc commun</i>	APSA 17 APSA 18	<b>ab</b>		2 2	2 2		18 18
<b>UE 4 : Enseignement disciplinaire</b> <i>Education motricité</i>	Histoire contexte Psychologie 2 Pédagogie didactique Système éducatif	<b>a</b>		2 2 3 2	2 2 3 2	15   15	 15 20  
<b>UE 4 bis: Enseignement disciplinaire</b> <i>Entraînement sportif</i>	Physiologie de l'exercice appliquée à l'entraînement Bioénergétique de l'effort appliquée à l'entraînement Méthodologie de l'entraînement 2 Biomécanique 2	<b>b</b>		2 2 2 2	2 2 2 2	   15	15 15 20  
<b>Total du semestre</b>	Parcours entraînement			<b>30</b>		<b>90</b>	<b>140</b>
	Parcours éducation motricité			<b>30</b>		<b>105</b>	<b>110</b>